Image not found or type unknown

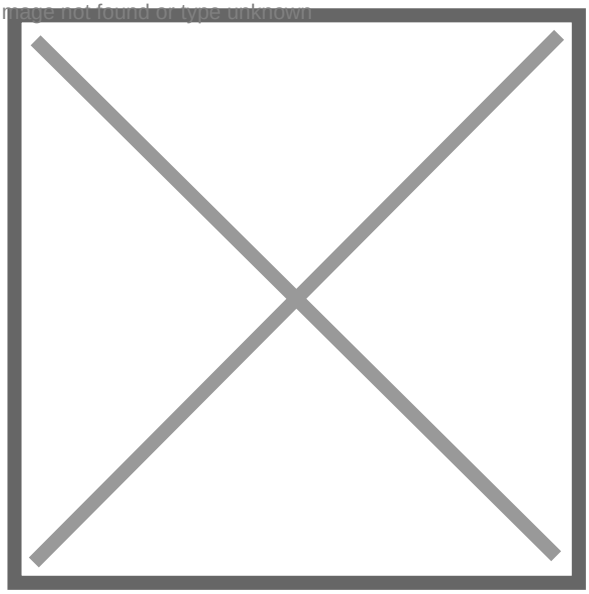

Accès handicapés et permis groupés

Par **vista**, le **12/09/2008** à **14:13**

Bonjour,

Nous avons déposé un permis de construire groupé (3 bastides R+1, dans chaque bastides se trouve deux logement -R+1) et la DDE nous demande de matérialiser les accès handicapés conformément aux textes du 11 février 2005 et tous ceux qui suivent...

Est-elle en droit de nous repousser encore la délivrance de notre permis alors que d'après les textes, un certificat de conformité est demandé à la fin du chantier ?

Merci beaucoup pour vos réponses.

Vista

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés